

## Brèves économiques

### Afrique de l'Est et Océan Indien

<b>Régional</b>	Les fuites illicites de capitaux dépasseraient 5 % du PIB dans 8 des 15 pays de l'AEIO
<b>Burundi</b>	Le plan de réponse humanitaire 2020 connaît un déficit de financement de 69 %
<b>Comores</b>	Conférence de presse du gouverneur de la Banque centrale
<b>Djibouti</b>	Lancement du <i>Youth Leadership Program</i> du PNUD
<b>Erythrée</b>	Une croissance impactée par la Covid
<b>Ethiopie</b>	Fin des subventions à la production et à l'importation de sucre
<b>Kenya</b>	La France renforce sa position lors de la visite officielle du Président Kenyatta à Paris
<b>Madagascar</b>	La Banque Mondiale finance la digitalisation de l'état civil pour 143 MUSD
<b>Maurice</b>	Maurice adhère à l'organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle
<b>Ouganda</b>	4,5 % d'inflation en septembre
<b>Rwanda</b>	Perte de plus de 44 % de l'eau des systèmes d'approvisionnement selon la RURA
<b>Seychelles</b>	Reprise partielle des vols à partir du 1 <sup>er</sup> novembre
<b>Somalie</b>	Approbation par le Parlement d'un modèle électoral indirect
<b>Soudan</b>	Signature de l'accord historique de paix à Djouba
<b>Soudan du Sud</b>	Le Soudan du Sud bénéficie d'un prêt de 88 MUSD de l' <i>Afreximbank</i>
<b>Tanzanie</b>	Lancement de l'interface d'argent mobile <i>Mpesa</i> par <i>Vodacom Tanzania</i>

## Actualités Régionales

### Covid19 : Évolution de la situation sanitaire régionale.

Après une semaine en hausse (11 %), le nombre de nouveaux cas hebdomadaire dans la zone AEIO diminue de 10 % cette semaine. De fortes baisses sont enregistrées au Kenya (+952 contre +1 142 la semaine précédente), en Ethiopie (+4 288 contre +4 569 la semaine passée) et en Ouganda (+1 127 contre +1 347). Cependant, le recul du nombre de tests effectués en Ethiopie constaté ces dernières semaines se poursuit (seulement 6 500 tests quotidiens contre 7 600 la semaine précédente, et plus de 20 000 début septembre) et explique en grande partie la baisse des détections de nouveaux cas. Cela s'explique par de multiples facteurs : nécessité de rattraper le retard pris dans d'autres types de tests (tuberculose, VIH principalement), défaillances dans l'approvisionnement, indisponibilité de certains laboratoires... etc.

\* Le nombre de cas reportés par l'OMS peut subir, compte tenu des délais de transmission, un léger décalage avec les données nationales, variable pour chaque pays. Aussi, la stabilité du nombre de cas en Tanzanie reflète l'arrêt de la comptabilisation par le gouvernement depuis fin avril ; les émeutes en Ethiopie ont perturbé la communication régulière sur le suivi de l'épidémie.

Pays \ Date	Nombre de cas			Nombre de décès		
	20/9	27/9	4/10	20/9	27/9	4/10
Burundi	473	484	513	1	1	1
Comores	470	474	484	7	7	7
Djibouti	5 401	5 409	5 418	61	61	61
Erythrée	364	375	398	0	0	0
Ethiopie	68 131	72 700	76 988	1 089	1 165	1 207
Kenya	36 829	37 971	38 923	646	689	725
Madagascar	16 020	16 257	16 529	219	229	232
Maurice	367	367	381	10	10	10
Rwanda	4 671	4 811	4 852	25	29	29
Seychelles	139	141	144	0	0	0
Somalie	3 401	3 588	3 745	98	99	99
Soudan du Sud	2 642	2 686	2 726	49	49	50
Soudan	13 535	13 606	13 653	836	836	836
Tanzanie	509	509	509	21	21	21
Ouganda	6 017	7 364	8 491	63	71	79
<b>Total AEIO</b>	<b>158 969</b>	<b>166 742</b>	<b>173 754</b>	<b>3 125</b>	<b>3 267</b>	<b>3 357</b>

**Report du sommet Union-Européenne (UE) – Union Africaine (UA) à 2021.** Face aux difficultés organisationnelles liées à la Covid-19, le sommet UE-UA, initialement prévu à Bruxelles les 28 et 29 octobre 2020 a été reporté en 2021. Le but de ce sommet est de présenter les orientations de ce partenariat commun et réciproque. Les États-membres de l'UA n'auraient, à ce stade, pas harmonisé leurs objectifs, à l'inverse des Européens qui ont formalisé leurs attentes en début d'année. Bien qu'aucune date ne soit fixée, ce délai supplémentaire permettrait ainsi la poursuite des discussions sur les axes prioritaires de la coopération UE - UA telle que la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Prévues pour janvier 2021, la mise en œuvre de la ZLECAf permettrait aux deux instances de renforcer leur partenariat.

**Les fuites illicites de capitaux dépasseraient 5 % du PIB dans 8 des 15 pays de l'AEOI.** Selon le rapport « Les flux financiers illicites et le développement durable en Afrique » publié en septembre 2020 par la CNUCED, l'Afrique perd, en moyenne annuelle, 88,6 Mds USD sous forme de fuite illicites de capitaux, soit un montant supérieur à l'APD (48 Mds USD) ainsi qu'aux IDE (54 Mds USD). Ces fuites représenteraient chaque année plus de 5 % du PIB dans 19 pays d'Afrique, dont le Burundi, les Comores, Djibouti, l'Éthiopie, Maurice, l'Ouganda, le Rwanda et les Seychelles. Près de la moitié des flux illicites en provenance d'Afrique ont pour source la fausse facturation dans le commerce international. Le rapport cite l'indice d'opacité financière qui évalue le degré d'opacité des juridictions, ainsi que leur rôle à l'échelle mondiale dans la mise en place de pratiques rendant possibles le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale et l'accumulation de fortunes non imposées. Ainsi, les pays africains les plus pointés du doigt par ce classement en 2020 sont le Kenya (24<sup>ème</sup>), le Nigéria (34<sup>ème</sup>), l'Angola (35<sup>ème</sup>), l'Égypte (46<sup>ème</sup>) et Maurice (51<sup>ème</sup>).

## Actualités pays

### BURUNDI

**Le plan de réponse humanitaire 2020 connaît un déficit de financement de 69 %.** Le Plan de réponse humanitaire (PRH) du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) pour 2020 a été révisé à la hausse en août 2020. Le nombre de bénéficiaires cible a ainsi augmenté de 41 % pour atteindre 887 000 personnes, afin de répondre aux nouveaux besoins induits par la pandémie et les conséquences des inondations sur les cultures agricoles et les infrastructures. Le budget du PRH est passé de 113 MUSD à 197 MUSD. A ce jour, le PRH est financé à 31 % et connaît donc un déficit de 137 MUSD. Les 5 principaux contributeurs sont à ce stade les Etats-Unis (36 %), les Pays-Bas (8 %), l'Allemagne (6 %), l'Union Européenne (2,5 %) et le Fonds central d'intervention d'urgence (2 %).

### COMORES

**Conférence de presse du gouverneur de la Banque centrale.** Au cours d'une conférence de presse, le gouverneur de la Banque centrale des Comores a indiqué que le secteur tertiaire a été le plus durement touché par la crise. Selon le gouverneur, la baisse observée des prix, de l'ordre de 2 %, est dû à l'abondance de la production agricole et à la baisse de la demande induite par la pandémie. Dans ce contexte, les envois de fonds de la diaspora ont augmenté de 16,2 % durant les huit premiers mois de 2020. La Banque centrale a baissé le taux de réserve de 15 à 10 % pour garantir la stabilité financière. Les banques commerciales ont de leur côté accordé un rééchelonnement à leur clientèle. Le gouverneur a évoqué la situation de la Banque pour l'industrie et le commerce (BIC) en indiquant que la BNP Paribas a vendu ses actions à la Banque Atlantique qui commencera prochainement ses activités.

### DJIBOUTI

**Lancement du Youth Leadership Programme du PNUD.** Débuté en 2015, ce programme régional du PNUD se déroulera pour la première fois à Djibouti. Pendant un an, les projets innovants et durables de

jeunes entrepreneurs seront soutenus par des solutions et des financements accordés aux lauréats. Le programme vise à créer un réseau international de jeunes entrepreneurs. Il s'inscrit dans la continuité d'initiatives lancées par le gouvernement djiboutien qui, depuis 2016, a créé 2 incubateurs (le Centre de Leadership et de l'Entrepreneuriat, et un Club des Jeunes Entrepreneurs de Djibouti qui accompagne des PME/PMI). Avec une population jeune touchée par le chômage (supérieur à 85 % en 2018), ce programme pourrait faciliter l'intégration économique des jeunes.

## ERYTHREE

**Une croissance impactée par la Covid.** Selon l'*African Economic Outlook* (mai 2020) de la Banque Africaine de Développement, après 3,8 % en 2019, la croissance du PIB devrait diminuer à 0,3 % en 2020 (contre 3,9 % sans la Covid et -1,1 % dans le scénario pessimiste), puis rebondir en 2021 à 5,9 %. Le taux d'inflation, qui se portait à - 16,4 % en 2019, redeviendrait positif en 2020 (4,6 %), puis s'infléchirait en 2021 à 2,2 %. La baisse du prix des métaux sur les marchés internationaux devrait faire décroître les recettes de ce secteur important pour le pays (85 % des exportations ; 17 % du PIB). De manière générale, la baisse des recettes couplées à l'accroissement des dépenses publiques pour répondre à la Covid-19 aggraveront le déficit public, avec des prévisions comprises entre - 4,7 % du PIB (scénario de base) et - 5,7 % du PIB (scénario pessimiste) en 2020. Le FMI mettra à jour ses prévisions dans le *World Economic Outlook* prévu pour la mi-octobre.

## ETHIOPIE

**Fin des subventions à la production et à l'importation de sucre.** Le ministère du Commerce et de l'Industrie a annoncé que la production et l'importation de sucre ne seront plus subventionnées. La hausse des coûts de production sur le marché local ainsi que des cours mondiaux ont conduit le gouvernement à mettre fin à ces subventions, mises en place il y a une dizaine d'années. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement éthiopien dans le secteur sucrier, avec la privatisation de plusieurs usines publiques (10 sur 13 sucreries) ainsi que l'ouverture du marché des importations aux entreprises privées. Elle devrait conduire l'entreprise publique *Ethiopian Sugar Corporation*, seule autorisée à importer du sucre, à revoir son modèle économique (dette cumulée de 81,5 MUSD).

## KENYA

**La France renforce sa position lors de la visite officielle du Président Kenyatta à Paris.** Le président kényan, Uhuru Kenyatta, s'est rendu en visite officielle à Paris du 30 septembre au 2 octobre 2020. Il s'agissait de sa première visite officielle en dehors du Kenya depuis la crise sanitaire de la Covid-19. Deux protocoles financiers ont été signés à cette occasion portant sur i) le projet d'extension de la ligne 4 du *Commuter Rail* de Nairobi vers l'aéroport international JKIA en mobilisant un prêt du Trésor de 128 MEUR et ii) la connexion de la centrale géothermique de Menengai sur le réseau de distribution national en mobilisant un prêt du Trésor de 62,5 MEUR. Enfin, le contrat de concession autoroutière Nairobi-Nakuru-Mau Summit de 180 km a également été signé, permettant de lancer le financement de ce Partenariat Public Privé, premier de cette ampleur en Afrique de l'Est. Ces trois projets sont tous la concrétisation d'engagements forts pris par le Président de la République Emmanuel Macron lors de sa visite au Kenya en mars 2019.

**Un prêt de 54,8 MUSD du FIDA pour soutenir la commercialisation des produits de l'élevage.** Le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) vient d'approuver l'octroi d'un prêt de 54,8 MUSD à la République du Kenya pour soutenir un projet de 93,5 MUSD dans le secteur de l'élevage. Le *Kenya Livestock Commercialization Project* (KeLCoP) se concentrera sur les filières petits ruminants, volailles de race locale et apicoles et veillera à améliorer la situation des populations rurales les plus pauvres dans 10 comtés du pays (110 000 ménages visés – environ 500 000 personnes) en leur permettant

d'accroître leur production et leur valeur ajoutée, ainsi que d'accéder aux marchés tout en accroissant leur résilience face aux risques économiques et climatiques. La première composante du projet portera sur l'amélioration de la production des élevages : outre le soutien et l'intégration aux filières des éleveurs les plus défavorisés, ce projet veillera à améliorer les races animales, la production fourragère, la santé des animaux et l'accès à l'eau. La seconde composante portera sur l'appui au développement des marchés à travers le renforcement des infrastructures existantes, la mise en place d'outils de financement innovants, le soutien aux start-ups, le développement de solutions numériques, etc. Le projet sera mis en œuvre sur 6 ans par le ministère en charge de l'élevage, avec l'appui de plusieurs opérateurs sur le terrain.

**Le taux de NPL atteint un nouveau record sur la décennie.** En août, les prêts non performants (NPL) atteignent 13,6 %, un record depuis 2007 (14,1 %), en hausse de 1,6 point de pourcentage depuis le début de l'année attribuable à l'impact sur les revenus de la Covid-19. La croissance des NPL est concentrée dans les secteurs de l'immobilier, des transports et de la communication. Les défauts atteignent 3,6 Mds KES dans le secteur du transport, principalement en raison de l'interdiction de voyager annoncée en mars et 3,4 Mds KES dans le secteur du bâtiment et de la construction. La Banque centrale kenyane a recommandé aux banques commerciales de lancer des restructurations de ces prêts non performants afin d'assouplir les conditions de remboursement pour les emprunteurs dont les remboursements étaient en règle au 2 mars.

## MADAGASCAR

**La Banque Mondiale finance la digitalisation de l'état civil pour 143 MUSD.** Le 29 septembre, la Banque Mondiale a approuvé un prêt de 140 MUSD et une subvention de 3 MUSD en faveur du Projet de Gouvernance Digitale et de Gestion de l'Identité Malagasy (PRODIGY). Il vise notamment à renforcer le système de gestion de l'identité à Madagascar, améliorer la transparence et la redevabilité, une meilleure fourniture des services gouvernementaux à travers leur rationalisation et numérisation dans des secteurs clés tels que la santé. Il permettra de doter chaque citoyen d'un numéro d'identification unique à la naissance, moderniser le registre d'état civil et les bases de données nationales d'identité ou créer un centre national d'enregistrement et d'identification des faits d'état civil.

**La BAD soutient les chaînes de valeur agricoles dans le sud-ouest du pays.** La BAD a approuvé, le 29 septembre, un prêt de 27 MUSD pour le Projet de développement de la zone de transformation agro-industrielle dans la région du Sud-Ouest de Madagascar (PTASO). Mis en œuvre à partir de 2021 sur une période de 5 ans, il bénéficiera directement et indirectement à 612 000 habitants de la région. Il financera plusieurs activités dont la mise en place d'infrastructures de base (Tuléar) et de centre d'agribusiness (Ankililoake et Tanandava), de périmètres irrigués, de fermes aquacoles, de magasins de stockage ainsi que le renforcement des capacités des acteurs des filières (Etat, organisations de producteurs).

## MAURICE

**Maurice adhère à l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle.** Le 25 septembre, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) a officialisé l'adhésion de Maurice à l'Accord de Lusaka portant sur la coopération entre les États africains en matière de brevets et de propriété intellectuelle. Jusque-là Etat observateur, Maurice rejoint une organisation créée en décembre 1976, comptant actuellement dix-neuf autres membres et dont l'adhésion est réservée à des pays membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) ou de l'Union Africaine.

**Air Mauritius reprend progressivement ses vols commerciaux vers la France et la Réunion.** La compagnie aérienne Air Mauritius reprend progressivement ses vols commerciaux vers la Réunion et la France à partir du 1<sup>er</sup> octobre, dans le cadre de la réouverture des frontières faisant suite aux vols de rapatriement du mois de septembre. La compagnie assurera neuf rotations vers Paris-CDG les mardi 6, 13,

20 et 27 octobre et les vendredi 2, 9, 16, 23 et 30 octobre ; et opérera quatre liaisons vers Saint Denis-Roland Garros les lundis 5, 12, 19 et 26 octobre. Les compagnies étrangères dont Air Austral pourront reprendre leurs vols commerciaux à partir du 31 octobre.

## UGANDA

**4,5 % d'inflation en septembre.** Selon l'*Ugandan Bureau of Statistics*, l'inflation de base (hors alimentation et énergie) annuelle est passée de 5,9 % en août à 6,2 % en septembre. Cette hausse, observée depuis juin, s'explique principalement par la hausse du prix des transports, occasionnée par les mesures restrictives édictées pour limiter la propagation de la Covid-19. Par exemple, selon l'institution, le prix des transports collectifs a augmenté de 16,5% pour les transports de moins de 50 km, et de 8 % pour les déplacements de 51 à 100 km. Au total, le secteur des services enregistre une hausse des prix de 11,6 % (9,6 % le mois précédent). On observe cependant une baisse des prix alimentaires qui se poursuit depuis décembre 2019, passant de +3,4 % en glissement annuel, à -6,2 % en septembre. L'augmentation des prix de l'énergie ralentie, passant de +8,6 % en g.a en mai, à +2,3 % en septembre. Globalement, l'inflation se stabilise à 4,5 % en septembre.

## RWANDA

**Perte de plus de 44 % de l'eau des systèmes d'approvisionnement selon la RURA.** Alors que de nombreux ménages sont toujours confrontés à une pénurie d'eau à travers le pays, plus de 44 % de l'eau fournie dans différents réseaux est perdue, selon des statistiques récentes de l'Agence rwandaise de régulation des services publics (RURA) sur l'eau et l'assainissement. De décembre 2019 à mars 2020, 12,9 millions de mètres cubes ont été approvisionnés dans le système, alors que 7,1 millions de mètres cubes ont été facturés au consommateur final. Le rapport indique que les pertes d'eau sont principalement dues aux fuites, aux connexions illégales, à la construction de routes qui détruit des installations, aux inexactitudes de comptage, aux ruptures et blocages de compteurs, aux catastrophes naturelles et au vol d'eau par ceux qui déplacent les compteurs. En outre, ces pertes représentent un défi pour le Rwanda qui vise un accès universel à 100 % à l'eau potable d'ici 2024, contre 87 % actuellement.

## SEYCHELLES

**La Banque centrale maintient le taux directeur.** La Banque centrale des Seychelles a annoncé le 30 septembre le maintien du taux directeur à 3 % pour le quatrième trimestre 2020. Le taux de facilité de dépôt est quant à lui maintenu à 1 % et le taux de facilité de crédit à 6 %. La Banque motive ces décisions de politique monétaire par une reprise lente des activités économiques dans le secteur touristique, pêche et manufacturier. Elle anticipe également des pressions inflationnistes sur le court et moyen terme suite à la forte dépréciation de la roupie seychelloise qui a perdu 36 % de sa valeur face à l'euro depuis mars 2020 (passant de 1 EUR = 15,95 SCR à 21,72 SCR au 2 octobre).

**Des lois en préparation pour réglementer le secteur financier.** Le Secrétaire d'Etat aux Finances, Patrick Payet a récemment fait part à la presse que les lois régissant les secteurs financiers feront l'objet d'une discussion et d'un vote à l'assemblée nationale dans le but de retirer le pays de la liste noire de la fiscalité européenne dans un contexte où un rapport de l'OCDE publié en avril avait également rétrogradé l'île sur des sujets de conformité et de transparence financière. Le secrétaire d'Etat a déclaré que les Seychelles avaient déjà corrigé certaines des lacunes existantes à la suite de la promulgation de la nouvelle loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme et la loi sur la propriété effective.

**Reprise partielle des vols à partir du 1er novembre.** Air Seychelles a indiqué qu'elle reprendra des vols passagers vers Johannesburg, Maurice et Tel Aviv à partir du 1<sup>er</sup> novembre. La compagnie seychelloise

assurera des vols hebdomadaires vers Johannesburg à partir du 1<sup>er</sup> novembre et passera à trois vols par semaine à partir du 1<sup>er</sup> décembre. Des vols hebdomadaires seront également effectués vers Maurice à partir du 1<sup>er</sup> novembre, passant à deux vols par semaine à partir du 1<sup>er</sup> décembre. La compagnie aérienne assurera un service deux fois par semaine vers Tel Aviv à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Air Seychelles a déclaré que tous les vols seront soumis à l'approbation du gouvernement, y compris l'approbation réglementaire, ainsi que celle des autorités sanitaires de chaque destination.

## SOMALIE

**Approbation par le Parlement d'un modèle électoral indirect.** Le 26 septembre 2020, par 252 voix pour, une contre et une abstention, les deux assemblées du Parlement ont approuvé un modèle électoral à l'issue des conférences dites de Dhusamareb. Ce modèle reprend largement le modèle des dernières élections de 2016 : chaque député est choisi par les chefs traditionnels et la société civile, les membres du Sénat sont élus par les assemblées des Etats fédérés et les deux chambres du Parlement élisent ensemble le Président. Le nombre de grands électeurs par circonscription est porté de 51 à 101 par rapport à 2016 et le comité de sélection des grands électeurs est élargi à la société civile. Le principe d'un quota de 30 % de femmes parlementaires est réitéré. Toutefois, une grande incertitude règne encore sur les délais pour les élections à venir. Le Parlement actuel a voté la prolongation de son mandat dans l'attente de l'organisation des élections, ce qui suggère que celles-ci auront lieu après la fin du mandat constitutionnel (novembre 2020 pour le Parlement et février 2021 pour le Président).

## SOUDAN

**Signature de l'accord historique de paix à Djouba.** Devant plusieurs milliers de personnes, le gouvernement et le Front révolutionnaire soudanais, ont signé le 3 octobre à Djouba un accord de paix en présence d'un important parterre de chefs d'Etat et de représentants africains et internationaux. L'accord paraphé fin août comprend 8 protocoles traitant des questions relatives à la propriété foncière, à la justice, à l'indemnisation et aux dédommagements des personnes affectées par les conflits, aux investissements prévus pour améliorer les conditions des nomades et des éleveurs ainsi qu'à la répartition des richesses, au partage du pouvoir, aux personnes déplacées et aux réfugiés. A noter cependant que deux des principaux mouvements armés ne sont pas signataires : le SPLM, dirigé par Abdelaziz el-Helou, présent dans les Monts Nouba et le SLM d'Abdel Wahid Nur, qui lui, opère au Darfour. Dès le lendemain de cet accord l'accès au terminal porte-conteneurs de Port Soudan et la route reliant cette ville à Khartoum étaient bloqués. Les manifestants, dont le chef du syndicat des travailleurs de Port Soudan, réclament l'annulation du « volet » Est inclus dans cet accord ainsi que l'exclusion des représentants actuels de l'Est de toute négociation sur l'avenir de cette région.

**Nouveaux engagements de l'AFD dans le secteur agricole.** Coup sur coup, l'AFD va mettre en œuvre deux projets dans le domaine agricole, champ de coopération historique entre la France et le Soudan. Le premier, d'un montant de 2,75 MEUR, permettra de lutter contre l'aflatoxine, cette molécule puissamment carcinogène présente dans plusieurs cultures phares comme le sorgho et les arachides. L'objectif global de ce projet est d'améliorer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments (et donc la santé des Soudanais), ainsi que les revenus des producteurs, en développant une solution de lutte biologique contre l'aflatoxine prête à la commercialisation et à l'emploi. Le second projet, bénéficiant d'une délégation de subvention de l'UE de 10 MEUR, permettra de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la conservation de l'environnement en renforçant la filière gomme arabique dans les États du Nil Bleu, de Sinnar, de Gadaref et du Nord Kordofan. Cette filière représente une des principales sources d'emploi en

zone rurale (environ 1 million de foyers, soit 15 % de la population). Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un premier projet pilote financé l'AFD, à hauteur de 1,4 MEUR.

## SOUDAN DU SUD

**Le gouvernement souhaite se doter de quatre raffineries.** Selon James Yugusuk, Directeur général de la société pétrolière d'État, le gouvernement sud soudanais prévoit de construire des raffineries de pétrole dans quatre régions du pays : Bentiu, Paloch, Thiangrial et Pagak. Figurant parmi les plus grands exportateurs de pétrole de la région de l'Afrique de l'Est, le pays est néanmoins contraint d'importer des produits raffinés pour ses besoins internes. Le gouvernement envisage également de construire des dépôts dans les grandes villes pour se constituer des réserves stratégiques. Ces projets seront mis en œuvre par la société pétrolière publique, *Nilepet*, qui vise à être un opérateur de classe mondiale d'ici 2022. *Nilepet* se fixe l'objectif de renforcer les capacités de son personnel et former les ingénieurs locaux aux normes mondiales et avoir une forte empreinte dans les programmes de recherche et développement.

**Le Soudan du Sud bénéficie d'un prêt de 88 MUSD de l'Afreximbank.** Selon Michael Makuei Lueth, ministre de l'Information du Soudan du Sud et porte-parole du gouvernement, le gouvernement sud soudanais a sollicité un prêt additionnel de 63 MUSD auprès de l'*Afreximbank*, en plus des 25 MUSD déjà accordés par l'institution lors de sa dernière session. Ce prêt, d'un montant total de 88 MUSD permettrait au gouvernement de régler les dettes internes qui constituent une menace pour l'économie du pays. Outre les arriérés de salaires des fonctionnaires, le gouvernement a accumulé une dette importante envers les banques de la place, ces dernières menaçant désormais de se tourner vers les tribunaux pour le règlement de leurs créances. Dans ce contexte, le gouvernement dispose d'une capacité d'action réduite, limitant sa capacité à contrôler les cours des devises étrangères sur le marché noir. Le prêt supplémentaire permettra également d'atténuer l'impact de la crise sanitaire sur l'économie.

## TANZANIE

**Lancement de l'interface argent mobile – Mpesa par Vodacom Tanzanie.** Cette nouvelle interface devrait inciter les développeurs tanzaniens et internationaux à créer de nouveaux cas d'utilisation innovants via le principal service de paiement mobile, *MPesa*. *Vodacom MPesa*, premier système financier du pays, a actualisé sa plateforme. Hébergée localement, l'opérateur améliore ainsi ses performances et facilite les procédures de maintenance. Reconnu à l'international pour la qualité de ses prestations, *Vodacom MPesa* bénéficie d'une certification GSMA Argent Mobile, initiative globale visant à apporter des services plus fiables, plus transparents et plus sécurisés aux utilisateurs d'argent mobile dans le monde. Via le lancement de cette nouvelle interface, la société souhaite soutenir l'innovation et accompagner le dynamisme de la Fintech locale. Cette initiative doit améliorer l'expérience utilisateur numérique et rendre plus efficace l'intégration des systèmes de paiement sur la plateforme de services financiers *MPesa*.

## CONTACTS

### SER de Nairobi

**Kenya, Somalie, Burundi**

Page pays : [Kenya](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN [Jerome.BACONIN@dgtresor.gouv.fr](mailto:Jerome.BACONIN@dgtresor.gouv.fr)



### SE de Tananarive

**Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles**

Page pays : [Madagascar](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET [frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr](mailto:frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr)



### SE d'Addis Abeba

**Ethiopie, Erythrée, Djibouti**

Page pays : [Ethiopie](#)

Contact : Anne-Brigitte MASSON [anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr](mailto:anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr)



### SE de Kampala

**Ouganda, Soudan du Sud**

Page pays : [Ouganda](#)

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA [suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr](mailto:suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr)



### SE de Dar Es Salam

**Tanzanie**

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Philippe GALLI [Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr](mailto:Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr)



### SE de Khartoum

**Soudan**

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS [Rafael.SANTOS@dgtresor.gouv.fr](mailto:Rafael.SANTOS@dgtresor.gouv.fr)



### Ambassade de France au Rwanda

**Rwanda**

Ambassade de France au Rwanda : <https://rw.ambafrance.org/>

Contact : Lina BEN HAMIDA [lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr](mailto:lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr)

